



Mairie de Luynes

BP16
Place des Victoires
37230 LUYNES
Tel : 02.47.55.35.55
Fax : 02.47.55.52.56
www.luynes.fr
mairie@luynes.fr

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

MARDI 09 JUINI 2020 A 20H30

SOUS LE CHAPITEAU DU CIRQUE GEORGET - PARC DES VARENNES

**SÉANCE OUVERTE AU PUBLIC MAIS NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE ACTUEL COVID 19.**

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal - Séance du 26 mai 2020

- 1) Indemnités de fonctions du maire, des Adjointes au Maire, des Conseillers Municipaux délégués :
 - 1-A : Détermination du montant des indemnités de fonctions, dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale.
 - 1-B : Application de la majoration prévue à l'article L2123-22 alinéa 1 du CGCT.
- 2) Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire, selon l'article L2122-22 du CGCT.
- 3) Commissions municipales :
 - 3-A : Création des commissions municipales permanentes.
 - 3-B : Désignation des membres des commissions municipales permanentes.
- 4) Commission d'Appel d'Offres (CAO) :
 - 4-A : Création d'une Commission d'Appel d'Offres à titre permanent.
 - 4-B : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres.
- 5) Centre Communal d'Action Sociale :
 - 5-A : Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
 - 5-B : Election des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- 6) Représentation de la commune aux instances extérieures.
- 7) Institution du paritarisme au sein du Comité Technique.
- 8) Institution du paritarisme au sein Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

En raison du contexte sanitaire actuel et afin de suivre les préconisations du Conseil Scientifique :

- il vous est demandé de venir avec votre propre stylo bille (encre bleue ou noire uniquement)
- il vous est recommandé de porter un masque.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,




Bertrand RITOURET

Diffusion :

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		SERVICES MUNICIPAUX
Mr Bertrand RITOURET Mme Martine BOURDIN Mr Alain SELLIER Mme Odile BOULY-RITOURET Mr Eric VERHILLE Mme Danièle HOUDU Mr Michel HIRTZ Mme Sylviane FORTUN M Mr Gilles FERRAND Mme Danielle BLANCHET PLOQUIN Mr Daniel PERRICHOT Mr Philippe RAIMOND Mr Jean-Marc CHATEAU Mr Pascal ARRAGAIN Mme Christine MENORET	Mme Sophie BORE Mme Claire CARTIER Mme Nathalie GIRAULT Mr Olivier DOUSSET Mme Hélène ODEnt Mme Renata VENCES Mme Aurélie LERICHE Mr Xavier BINET Mr Antoine MAQUIN Mme Lyn FAIPOUX Mr Pascal NOYAU Mr Yoann LAFAUX Mr Mikaël TOST Mme Florence METIVIER	POUR PARTICIPATION Mr. Gérard PERRIER DGS
		POUR RESERVATION + PREPARATION DE LA SALLE
		Administration Générale
		POUR INFORMATION
		M Philippe BOISMARD Correspondante NR

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L2121-1 du CGCT.

Après le Maire prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjoints puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par la priorité d'âge.